



AREVA CEZUS Jarrie

Le journal de la CGT

Mai 2016

**JE SUIS
PIERROT**

Je suis pierrot

Cela ne fait que commencer

Déjà 3 semaines de grève depuis l'annonce du licenciement pour l'exemple de notre collègue Pierrot, [nous ne pouvons qu'éprouver une grande fierté vis-à-vis de cette démonstration de solidarité exceptionnelle entre salariés.](#)

Mais malgré le désastre en termes de production sur le site, la dégradation considérable de l'image du site à l'extérieur et dans la presse, [la direction campe toujours sur ses positions.](#) Le directeur du site privilégie sa fierté personnelle par rapport aux conséquences économiques, sociales et d'image que sa décision injuste, excessive et arbitraire provoque sur notre établissement qui avait pourtant bien démarré l'année. Il est bien triste de s'apercevoir que la direction du site n'a aucune considération pour le travail accompli par les salariés et encore moins pour leur santé et leur bien-être. [De nombreux salariés sont bouleversés par cette mise à mort sociale s'un salarié qui a donné 16 ans de sa vie à la production de zirconium à Jarrie.](#) Plusieurs sont à la limite du burn-out et le nombre d'arrêts maladie déjà très élevé sur le site explose. Mais le directeur s'en moque, peut-être préfère-t-il penser à la prochaine étape de sa carrière en se disant que l'usine de Jarrie restera derrière lui et qu'il n'a pas à se soucier de son avenir.

[Pourtant ce ne sont pas les appels à la médiation et à la raison qui manquent.](#) Déjà lors de l'entretien préalable au licenciement, le salarié accompagné d'un membre de la CGT avait abordé la direction dans un esprit de réconciliation et de dialogue. Il avait reconnu qu'une faute avait été commise et s'était même excusé du déroulement de l'évènement du 9 février. L'élu CGT présent s'était contenté d'appeler la direction à tenir compte des états de services du salarié, [une fois encore 16 ans d'ancienneté sans jamais un manquement à la sécurité, cela méritait d'être pris en compte.](#) Le mensonge et la fourberie furent la seule réponse de la direction à l'attitude responsable et respectueuse du salarié et de son représentant. [« La décision dépendra du déroulement de cet entretien »](#) Ce sont les mots exacts employés par le directeur ce jour-là. Qu'attendait-il de plus que des excuses ? Rien du tout, la décision était en fait déjà prise avant l'entretien et [le directeur a donc menti afin de feindre l'apaisement](#) et ainsi gagner du temps.

Depuis l'annonce du licenciement les salariés grévistes n'ont cessé de rechercher le dialogue et de proposer d'entrer en discussion avec la direction. Le syndicat des patrons de la métallurgie l'UGIMEC a été proposé comme médiateur mais **la direction a refusé.** Ensuite la direction du travail de Grenoble (DIRECCTE) a tenté de proposer ses services afin de trouver une sortie à ce conflit qui dure, **encore un refus.** Suite à la mobilisation devant la DIRECCTE du vendredi 29 avril des salariés du site, [un courrier officiel proposant d'entrer en médiation a été rédigé par la direction du travail, il est parti ce matin du mardi 3 mai 2016.](#) Lors du rassemblement du lundi 2 mai, **la sénatrice de l'Isère Annie David**, affligée par ce licenciement incompréhensible et par l'attitude exécrationnelle de la direction est venue à la rencontre des grévistes ; elle **s'est engagée à interpeller le préfet de l'Isère pour obtenir une table ronde et enfin trouver une solution à cette injustice inacceptable.**

Enfin, l'initiative d'un salarié retraité du site, Alexis Diamantenios a été jusqu'à alerter le plus haut niveau de l'état. De son propre chef, notre camarade a envoyé un courrier au président de la république, au premier ministre et à la ministre du travail et une réponse est arrivée. Dans un courrier du 29 avril le chef de cabinet du président de la république assure que le chef de l'état porte son attention au cas de Pierrot et que le préfet de l'Isère sera interpellé personnellement. Nous joignons une copie de ce courrier au journal de la CGT.

Tous les moyens sont employés pour faire revenir la direction sur ce licenciement dramatique pour la vie d'une famille qui ne découle que d'un caprice de la part d'un homme qui refuse de réfléchir aux conséquences de ses actes. **Une des prochaines actions sera organisée le vendredi 20 mai 2016** lors du démarrage de la conciliation prud'homale à l'initiative de nos avocats. **Le mouvement « Je suis Pierrot » ne fait que commencer et c'est aujourd'hui dans la durée que nous devons établir notre stratégie future avec le concours de tous.**

MOUVEMENT DU VENDREDI 20 MAI

ON CONTINU !

Le vendredi 20 mai à 9h démarrera, au palais de justice de Grenoble la conciliation juridique qui précède la procédure prud'homale engagée par Pierrot contre le caractère excessif de son licenciement.

A cette occasion nous reprendrons le mouvement de grève suspendu pour qu'il puisse s'inscrire dans la durée et nous organiseront un rassemblement devant le palais de justice pour soutenir Pierrot et **mettre la pression à la direction pour qu'elle accepte la conciliation et annule le licenciement.**

Afin de participer à ce rassemblement nous avons décidé des modalités suivantes :

Horaires de grève :

- **Postés 5X8** : du jeudi 19 mai à 20h au samedi 21 mai à 12h
- **Postés 2X8 et journaliers** : toute la journée du vendredi 20 mai

Transport

La CGT a réservé un wagon de TER qui sera à la disposition de tous les participants.

DEPART : 7h27 de la gare SNCF de Jarrie

Retour : 12h09 de la gare SNCF de Grenoble

RASEMBLEMENT à 6h30 sur le parking de l'usine et départ en groupe vers la gare SNCF de Jarrie.

CHS-CT

Mettons les choses au clair

Nous savons tous que le fameux masque de fuite qui a servi de prétexte au licenciement de Pierrot n'a qu'une utilité très limitée. Son port était jusqu'à aujourd'hui très loin d'être une règle stricte sur l'établissement et **la direction n'assure aucun contrôle périodique de cet équipement.**

De plus, tous les salariés du site font preuve depuis toujours d'une grande souplesse vis-à-vis de la direction et de ses manquements à ses devoirs en matière de sécurité. Le CHS-CT également, qui est une instance de dialogue, a toujours cherché à améliorer les conditions de santé et de sécurité des salariés du site via la concertation avec la direction et de manière progressive. Etant donnée la situation particulièrement dégradée des conditions de sécurité dans nos ateliers, un plan d'amélioration continu et sur le long terme semblait la meilleure voie à prendre.

Aujourd'hui nous voyons comment sont remerciés les salariés et leurs représentants de leur souplesse et de leur tolérance envers une direction qui manque pourtant très souvent de bonne volonté. La politique de répression appliquée par la direction du site depuis plus d'un an ne nous laisse d'autre choix que de devenir nous aussi intransigeant avec les manquements à la sécurité du comité de direction qui ferme trop souvent les yeux sur les facteurs de risques liés à nos conditions de travail.

Il est donc important de mettre la direction face à ses contradictions et de rétablir un certain nombre de règles de sécurité qu'elle n'applique pas sur le site pour des raisons de productivité ou de coût.

Les élus CGT au CHS-CT ont donc demandé l'organisation d'une réunion de CHS-CT selon l'ordre du jour suivant :

- Alerte sur les risques psycho-sociaux associés à l'annonce du licenciement de Mr P-H GUILLEMET et non prise en compte des recommandations du CHSCT du 6 Novembre 2015 concernant la multiplication inquiétantes des sanctions au secteur métal et RPS associés.
- **Efficacité des masques de fuite et alerte sur l'absence de contrôle de ces masques.**
- Validité de la procédure de reconstitution de la surverse du D101 par apport de solvant de la HV 150 et alerte sur sa dangerosité.
- Rôle des intervenants titulaires de l'habilitation électrique B1V.
- Alerte sur le défaut de présentation des résultats d'analyses de présence de légionnelles dans les réseaux d'eau.

REMERCIEMENTS

- Toutes les personnes qui ont signé la pétition
- Les élus en CCE d'AREVA NP qui ont approuvé la motion demandant une sanction moindre, tous syndicats confondus
- Toutes les personnes qui ont participé à la grève quel que soit le nombre d'heures de grève effectuées
- Toutes les personnes qui ont participé aux actions (rassemblements, distribution au rond-point)
- L'infatigable équipe de retraités
- Les femmes de ménage de la plateforme chimique de Jarrie
- L'USTM CGT (CGT métallurgie) et leur équipe camion et sono
- L'union départementale CGT
- L'union locale CGT Vizille Oisans
- L'union locale CGT St Marcellin et son photographe
- La FNIC CGT (CGT chimie)
- La CGT Covidien
- La CGT Arkema Jarrie
- La CGT de la plateforme chimique de Pont de Claix
- L'US CGT AREVA
- La CGT des sites AREVA d'Ugine, de Rugles, de Paimboeuf, de Pierrelatte et de Romans
- La CGT des papeteries de Vizille
- La direction du travail de Grenoble pour nous avoir reçus
- Les correspondants locaux de Lutte Ouvrière
- La sénatrice PCF de l'Isère Annie David
- La section du sud grenoblois du PCF
- La section de St Martin d'Hère du PCF
- Toutes les personnes qui soutiennent le mouvement « Je suis Pierrot » via les réseaux sociaux
- Toutes les personnes qui envisagent de participer au rassemblement du 20 mai prochain
- Toutes les personnes qui se sentent Pierrot
- Et toutes les personnes ou organisations que nous avons oubliées dans cette liste et qui nous soutiennent dans notre combat pour l'annulation du licenciement de Pierrot

On lâche rien !